

PORT DE MORIN

CHEMIN DU PHARE
BP 3 – 85740 L'ÉPINE
Tél. : 02 51 35 81 26

Mail : portmorin@lepine-iledenoirmoutier.fr
Site internet : portdemorin.fr

CONTRAT DE GARDIENNAGE SUR PARC FERME (Dans la limite des places disponibles)

Entre les soussignés :

Monsieur :

N° de contrat :

Adresse :

Tél. :

Portable :

Mail :

Place de port n° :

Date de remise à l'eau :

Bateau : Modèle :

longueur :

largeur :

immatriculation :

Monocoque

Pneumatique

Multicoque

moteur marque/numéro

Et la capitainerie du port de Morin : ci-après dénommé « le port »

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet du contrat.

Le client donne au port, qui accepte, mission de stationner à terre

Le bateau dénommé :

Poids :

Le bateau et annexe éventuelle devront être réglementairement identifiés Nom et numéro.

ARTICLE 2 :

Le port a conclu des contrats d'assurances dans tous les cas où sa responsabilité pourrait être engagée. Toutefois, le(s) propriétaire(s) s'engage à garantir son bateau pendant la saison de gardiennage pour toutes dégradations, vols, destruction qui pourraient intervenir sur le navire et ses accessoires, et pour tout dommages qui pourraient être causés par le dit navire.

L'attestation d'assurance sera obligatoirement jointe aux présentes.

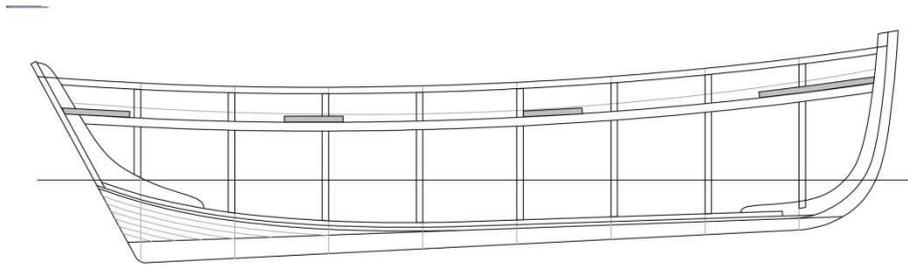
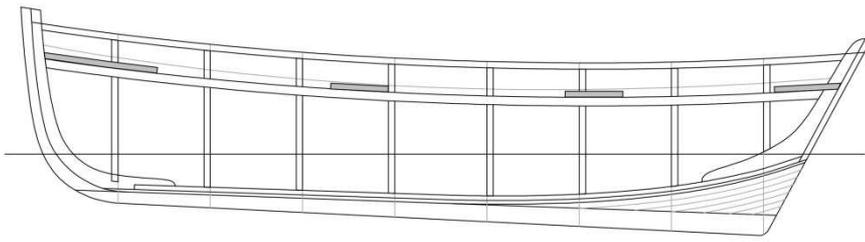
Tout matériel laissé à bord, fixe ou amovible, reste sous la responsabilité du propriétaire. Le port établira un reçu de prise en charge le plus exhaustif possible à la dépose du bateau mais décline toute responsabilité quant à l'état au jour de la reprise, propreté, état général, matériel, peintures, vernis, cordages etc...

Le(s) propriétaire(s) s'engage(nt) à n'exercer aucun recours contre le port dans le cas où son bateau serait endommagé par un tiers.

Le client déclare que le bateau et l'équipement confiés au chantier ont une valeur vénale actuelle de€, donnée à titre indicatif, sans que cela n'entraîne une quelconque responsabilité et aucun engagement du port.

Aucun travaux sur les bateaux ne pourra se faire dans l'enceinte du parc.

ETAT :



DEVIS :

Nombre de mois prévus :
Manutention

X

prix m2 =

TOTAL H.T.

TVA 20 %

TOTAL TTC

Fait en 2 exemplaires, le

Le service du port

le client

Je soussigné avoir repris mon bateau en bon état.

Fait en 2 exemplaires, le

Le service du port

le client